

ProRox® SL 920

ProRox SL 920 est un panneau flexible en laine de roche. Un revêtement en feuille d'aluminium (ALU) renforcée de fibres de verre ou tissu de verre sur une face est disponible sur demande.



Application

ProRox SL 920 convient à l'isolation thermique de parois horizontales ou verticales.

Propriétés du produit



	Performances							Normes
	T _m (°C)	50	100	150	200	250	300	
Conductivité thermique	λ (W/mK)	0,042	0,054	0,069	0,086	0,106	0,131	EN 12667
Température de service maximale	300°C Pour les produits à revêtement aluminium, la température de la feuille d'aluminium externe ne doit pas dépasser 80 °C.							EN 14706
Comportement au feu	Euroclass A1							EN 13501-1
Densité nominale	39 kg/m ³							EN 1602
Absorption d'eau	< 1 kg/m ²							EN 1609
Résistance à la corrosion	Concentration en ions chlorure < 10 ppm							EN 13468
Résistance à la diffusion de vapeur	μ = 1 S _d > 200 m (pour le produit revêtu d'aluminium)							EN 14303 EN 12086
Désignation	MW EN 14303-T4(T3 if t<60)-ST(+)+300-WS1 MW EN 14303-T4(T3 si t<60)-ST(+)+300-WS1-MV2 (pour le produit revêtu d'une feuille d'aluminium)							EN 14303

Dans la mesure où ROCKWOOL n'a aucun contrôle sur la conception de l'installation, la main-d'œuvre, les accessoires utilisés ou les conditions de pose, l'entreprise ne peut garantir l'efficacité ou le résultat des installations contenant des produits ROCKWOOL. La responsabilité générale de ROCKWOOL et les recours possibles sont limités par les conditions générales de vente; La présente garantie a préséance sur toute autre garantie expresse ou implicite, y compris les garanties relatives à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier. ROCKWOOL Technical Insulation se réserve le droit d'apporter les modifications nécessaires au produit à tout moment. Les caractéristiques techniques sont donc sujettes à modification.

ROCKWOOL® Technical Insulation, ROCKWOOL®, SeaRox® et ProRox® sont des marques déposées de ROCKWOOL International A/S et ne peuvent être utilisées sans accord écrit préalable.